



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Dixième anniversaire de l'adoption
de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*
Les partis politiques invités à présenter un bilan**

Québec, 4 décembre 2012 – À quelques jours du dixième anniversaire de l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, le Collectif pour un Québec sans pauvreté invite les quatre partis politiques siégeant à l'Assemblée nationale du Québec à présenter un bilan de l'application de cette loi. Il les invite également à faire connaître leurs perspectives en matière de lutte à la pauvreté, aux inégalités et aux préjugés pour les prochaines années.

Le 13 décembre prochain marquera en effet le dixième anniversaire de l'adoption, à l'unanimité, de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* par l'Assemblée nationale du Québec. D'ici là, le Collectif encourage le Parti québécois, le Parti libéral du Québec, la Coalition avenir Québec et Québec solidaire à effectuer un bilan de son application. « Cette loi vise à guider le gouvernement et la société québécoise dans leurs actions afin de tendre, ultimement, vers un Québec sans pauvreté. Il est plus que souhaitable que tous les partis rendent publique leur appréciation du chemin parcouru depuis 2003 », d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. C'est également une opportunité pour eux de faire connaître leurs perspectives. « Il y a eu des avancées à certains égards, mais aussi des reculs et des lacunes. Il est donc impératif que les partis fassent connaître ce qu'ils entendent faire pour corriger et améliorer la situation. Le Collectif veut connaître leur vision », d'ajouter M. Petitclerc.

Par ailleurs, une véritable collaboration entre tous les partis est indispensable pour éliminer un fléau de l'ampleur de celui de la pauvreté. « Pour cette raison, le Collectif suggère aux formations politiques de mettre de côté la joute partisane afin que l'exercice qu'il propose se révèle profitable pour touTEs, l'idée étant d'établir les constats les plus clairs possible sur la situation de la pauvreté et des inégalités au Québec », d'insister M. Petitclerc. Rappelons que le 22 novembre 2000, des députéEs des trois partis politiques qui siégeaient alors à l'Assemblée nationale avaient accepté de déposer conjointement la pétition *Éliminer la pauvreté, c'est possible et nous le voulons*, signée par plus de 200 000 personnes. Cet exercice avait pavé la voie à l'adoption unanime de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. « Dans le même esprit, l'heure n'est pas à l'affrontement politique, mais bien à l'atteinte d'une plus grande justice sociale et économique pour touTEs », de conclure M. Petitclerc.

À noter : le Collectif profitera de la journée anniversaire du 13 décembre pour dresser son propre bilan de l'application de la loi et réagir aux interventions des quatre formations politiques.